

CAUSE COMMUNE

Journal de la Fédération des Communistes Libertaires du Nord-Est (NEFAC)

Spécial "Personne n'est illégale : Marchons sur Ottawa!"

Juin 2005

Contre les patrons et les frontières AUX CÔTÉS DES SANS-STATUT!

Il semble évident d'affirmer que les anarchistes sont contre toutes les frontières. Elles n'ont pas leur place dans une société libre telle que nous la concevons. Malheureusement, le capitalisme ne crée pas des sociétés libres. Présentement, nous vivons dans un monde où la quête du sécuritaire et la phobie de "l'autre" priment sur la liberté et l'ouverture vers l'extérieur. Nos frontières se referment, les déportations se multiplient.

Pourtant, il est estimé que près de 500 000 immigrant-e-s sans-statut vivent au Canada. Ils et elles font partie du tissu social de notre pays. Ils travaillent à nos côtés et leurs enfants fréquentent (quand ils peuvent) les mêmes écoles que les nôtres. Ces personnes, rendues "illégal(e)s" par l'État, sont tolérées pour les besoins du profit. Avec le travail à rabais qu'elles font dans des sweatshops, dans des restaurants et ailleurs, les patrons s'enrichissent encore plus substantiellement que lors d'une relation d'exploitation "normale". Le discours officiel de la classe dirigeante en est un de tolérance zéro envers les sans-statut. En réalité, si la tolérance zéro était appliquée, l'économie canadienne serait en crise. Dans un élan d'honnêteté, le *Financial Times* disait en 2000 que le boom économique de la fin des années '90 aux États-Unis était grâce aux "anges illicites du miracle économique Américain", qu'une grande partie de la richesse créée était le fruit du travail de près de 10 millions de latinos-américains "illégaux" qui occupaient les emplois les plus difficiles du marché.

En fait, la devise du capitalisme sur la question est "L'immigration : oui. Les droits sociaux : non". Il est offert aux nouveaux arrivants de vivre et de se faire exploiter dans la clandestinité, mais

l'accès aux services sociaux et à la richesse collective est refusé. La répression, elle, n'est jamais trop loin, assurant que les sans-statut vivent dans un climat de peur favorisant la docilité.

L'importance de la marche "Personne n'est illégale" de Montréal à Ottawa réside dans le fait qu'elle est organisée par un réseau de groupes autonomes d'immigrant-e-s et de réfugié-e-s. Les sans-

sourde oreille depuis des années, hésitant à prendre des mesures concrètes pour les intégrer au mouvement ouvrier. Notons que l'appui à la marche des Travailleurs Canadiens de l'Automobile (TCA) et de d'autres syndicats est un pas dans la bonne direction...(voir la liste complète à solidaritésansfrontieres.org).

Si nous reculons 100 ans à l'arrière dans l'histoire, nous retrouvons une autre initiative importante en termes d'auto-organisation de travailleurs-euses immigrant-e-s. Boudé-e-s par l'American Federation of Labour (AFL), qui acceptait en son sein que les travailleurs qualifiés et américanisés, les travailleurs-euses immigrant-e-s et précaires ont fondé les Industrial Workers of the World (IWW), un syndicat révolutionnaire qui a marqué l'histoire et l'imaginaire du mouvement ouvrier nord-américain. Aujourd'hui, il est possible de croire qu'un renouveau de luttes sociales combattives s'opérera et que ces luttes seront menées par les plus marginalisés de la société.

Nous encourageons les habitant-e-s des villes et des villages qui sont sur le chemin de la marche de sortir en nombre lors de son passage pour montrer votre solidarité. Les travailleurs-euses canadien-nes ont beaucoup plus à gagner à s'allier avec les sans-statut qu'avec les patrons et le gouvernement! Ensemble, dans la coopération internationaliste, nous pouvons nous émanciper des contraintes économiques et des oppressions sociales. Nous

droit et sans-statut prennent leur situation en main! Il faut dire que les structures des mouvements sociaux "officiels", comme les centrales syndicales, leur tendent la

faisons partie d'un mouvement grandissant de personnes et de groupes qui veulent en finir avec les déportations et les frontières : joignez-vous à nous!

DES FAITS SUR LES RÉFUGIÉS AU CANADA

Selon les estimations du gouvernement canadien, 4 025 546 personnes ont immigré au Canada entre 1979 et 2001. De ceux-là, 409 526 (15,4%) sont arrivés comme réfugié-e-s.

Entre les mois de janvier et septembre en 2003, près de 25 000 personnes ont fait des demandes pour le statut de réfugié. 12% de ces demandes ont été faites à l'aéroport, 36% aux frontières et 52% de l'intérieur du pays. À la fin de septembre 2003, environ 46 000 demandes étaient en attente de décision par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

La situation mondiale

Selon l'ONU, il y avait plus de 10 millions de réfugié-e-s dans le monde en 2002. La même année, au Canada, 47% des demandes pour statut de réfugié, soit 15 228 personnes, ont été acceptées. Ainsi, le Canada ne figure pas parmi les destinations privilégiées pour les réfugié-e-s. En fait, la majorité ne vont que traverser leur frontière nationale la plus près et n'iront pas ailleurs.

Aperçu des détentions

Citoyenneté et Immigration Canada produit hebdomadairement un "aperçu des détentions" qui nous informe sur le nombre de personnes détenues dans les centres de détention d'immigrant-e-s. De ces statistiques, nous pouvons constater qu'en 2003, lors d'une journée "normale", une moyenne de 523 personnes immigrantes étaient prisonnières entre les murs des centres de détention : 325 d'entre elles étaient dans des prisons provinciales et les autres (198) dans des centres de détention d'immigrant-e-s.

Il y avait en moyenne 8 mineurs en détention, la plupart accompagnés, mais au cours d'une année on peut penser que plusieurs mineurs sont détenus seuls, sans accompagnement.

Demandons la fin des détentions des immigrant-es et des réfugié-es

Les personnes demandant le statut de réfugié au Canada sont ainsi mises en prison pour aucun crime ni violation de la loi ; elles sont donc prisonnières non pas pour ce qu'elles ont fait, mais pour qui elles sont. Ces détentions injustifiées font partie d'un processus discriminatoire qui viole les droits humains fondamentaux. Mettons-y fin!

Sources : Conseil canadien pour les réfugiés, Gouvernement du Canada



Personne n'est illégale! La marche sur Ottawa du 18 au 25 juin 2005



Nous marchons en solidarité avec toutes les personnes sans-statut au Canada et en appui aux principales revendications du réseau Solidarité sans frontières : la régularisation de toutes les personnes sans-statut au Canada; la fin des déportations et détentions des personnes migrantes et l'abolition des certificats de sécurité.

:: RESTER EN CONTACT AVEC LA MARCHÉ ::

Du 18 au 25 juin, il y a deux façons de rester en contact avec la Marche :

- 1) Consultez le site Internet à www.solidaritesansfrontieres.org pour voir les mises à jour;
- 2) Appelez le téléphone principal au (514) 848-7583 pour obtenir de l'information sur les autobus, les navettes ou sur comment vous pouvez appuyer la Marche entre les 18 et 25 juin